

genres grecs. De ces trois genres, on n'a guère conservé que le genre diatonique qui est employé dans le plain-chant quoiqu'on y trouve des passages chromatiques et même enharmoniques. On doit dire cependant que le genre enharmonique a été le plus négligé, bien que le dernier mot ne soit pas dit sur ce genre que nous avons fait entendre dans des séances solennelles à plusieurs reprises, notamment à la Société des Compositeurs de Paris, et chez M. A.-J.-H. Vincent, de l'Institut.

En dehors des divers systèmes des anciens auteurs, dont MM. Vincent, Ruelle, Gevaert, etc., nous ont donné des traductions précieuses, nous ne voyons rien qui ne soit conforme aux principes dont nous nous servons pour l'harmonie moderne.

Très certainement les anciens Grecs ne s'étaient pas mis au même point de vue que nous, quant à la mélodie et surtout quant à l'harmonie ; ces mots avaient pour eux un tout autre sens ; mais il ne s'ensuit pas que nos découvertes soient incompatibles avec la science d'autrefois, ni qu'il faille construire des formules nouvelles pour une mélodie antique ni pour les divers modes.

Tous les jours la science musicale s'agrandit, mais elle ne répudie aucun des principes qui lui ont donné naissance.

Le chant liturgique est une branche de l'art musical aussi bien que les chants d'un autre genre. Il a son effet particulier en lui-même, quoique régi par les mêmes lois musicales.

En conséquence, je suis porté à déclarer que l'accompagnement du plain-chant est possible, qu'il est permis artistiquement et qu'il l'est avec toutes les formules harmoniques de l'art moderne.

Cependant il y a des restrictions à faire : nous rejetons volontiers les combinaisons trop recherchées, comme celles que le célèbre et tant regretté M. Lemmens nous a fait connaître peu de temps avant sa mort.

Après avoir publiquement répudié le genre d'accompagnement enseigné par lui pendant nombre d'années (ce genre, ainsi que celui de Niedermeyer-Gigout imposait des formules d'accords pour chaque mode), il nous présente un type tout entier mesuré, renfermant toutes les combinaisons les plus élégantes du contrepoint imitatif à plusieurs parties.

Nous adoptons donc les procédés les plus simples, afin de laisser au plain-chant toute son allure et sa prédominance sur l'accompagnement.

C'est surtout l'absence de note sensible qui caractérise le chant liturgique ; il faut donc éviter l'accord de la dominante qui contient forcément la sensible et oblige de faire une résolution.

On pourra toujours tourner cette difficulté en se servant fréquemment de l'accord de sixte et même de quarte et sixte, en marchant par degré conjoints et sans cadence harmonique.

En conséquence : nous répondrons aux paragraphes 1 et 3 : oui ; et aux paragraphes 2 et 4 : non.

Persuadé que les efforts qui tendent à faire une sorte d'archéologie en accords ne peuvent aboutir qu'à des effets baroques, alourdissant l'allure du plain-chant et nuisibles à sa beauté, je termine cette *simple réponse* en indiquant quelques règles générales, suivies de quelques exemples d'accompagnement, d'après les principes et les idées ci-dessus exposés.

Propositions pour accompagner le plain-chant.

1. Se servir de l'harmonie consonnante de préférence avec la simple réalisation d'une basse chiffrée, note contre note, ou en considérant les notes rapides comme notes mélodiques ou de passage ;
2. Employer fréquemment l'accord de sixte et même celui de quarte et sixte, afin d'avoir une marche conjointe par mouvement contraire autant que possible ;
3. Éviter les accords qui entraînent une cadence ou une

résolution forcée, ainsi que les bémols ou dièzes étrangers au mode qu'on se propose d'accompagner ;

4. Faire entrer dans une mesure régulière toutes les pièces de plain-chant qui se prêtent à un rythme déterminé, en tenant compte de l'accentuation pour les temps forts. On arrivera facilement à mesurer les *hymnes*, les *proses* et certains airs liturgiques qui possèdent un rythme poétique.

Enfin, au milieu d'autres observations à faire, il y a des considérations pratiques comme de :

— Donner à la base une direction analogue à celle de la mélodie par phrases imitatives.

— Faire entendre d'avance à la basse les notes modulantes.

— Constituer par des sortes de cadences les repos réclamés par le texte, et, par contre, ne pas donner un sens final à l'harmonie lorsque le texte annonce une suite non interrompue.

Il faut une grande connaissance du plain-chant et des textes liturgiques pour ne pas faire de non-sens et pour s'accorder avec l'intelligence des paroles et de la mélodie.

Paris, ce 1er septembre 1882.

A. POPULUS,

Maître de chapelle de Saint-Jacques du Haut-Pas, de Paris.

LE CONGRES D'AREZZO

ET L'ACCOMPAGNEMENT DU PLAIN-CHANT

On sait que l'harmonisation du chant grégorien a fait l'objet des délibérations du dernier congrès liturgique, et que, contrairement à l'attente de ceux qui s'occupent d'accompagnement du plain-chant, aucun vœu ayant trait à cette question n'a été émis par l'Assemblée d'Arezzo.

Ce résultat n'a rien qui doive surprendre. On ne doit pas non plus le regretter, si nous en jugeons par le compte rendu des séances, qui montre qu'en une matière de cette importance le Congrès était sur le point de céder au prestige d'un grand nom, et de se laisser entraîner vers l'école paléstrinienne. Il a fallu que M. Aloys Kunc, le sympathique directeur de la *Musica sacra* de Toulouse, rappelât à ses collègues que l'apogée du plain-chant ne date pas du seizième siècle, mais remonte aux onzième et douzième, pour que ceux-ci se décidassent à ne point encourager une prétendue doctrine grégorienne en contradiction avec la constitution des modes antiques, qui ont inspiré non seulement les maîtres du passé, mais la plupart des compositeurs modernes.

Les musiciens sérieux pourraient-ils admettre une doctrine *grégorienne* se réclamant de la Renaissance ?— Quel rapport des mélodies conçues dans le système des gammes naturelles grecques peuvent-elles avoir avec l'harmonie très colorée, parfois même déjà moderne, des maîtres du seizième siècle ?— Le Congrès a fait preuve de sagesse en laissant au temps le soin de décider sur le meilleur mode d'harmonisation du plain-chant. Ce parti était d'autant plus nécessaire à prendre qu'à cette heure encore, parmi les praticiens du plain-chant, l'entente n'est point faite sur les deux ou trois versions mélodiques qui revendiquent l'honneur d'interpréter la pensée de saint Grégoire. Il se trouve même que le seul texte musical, — celui de la généralité des manuscrits du moyen âge, — ayant quelque droit à l'authenticité absolue, est le seul aussi précisément qui reste ignoré de la presque totalité des musiciens d'église. N'est-il pas naturel, en cet état de choses, que l'accompagnement attendu pour lui-même le grand jour de la discussion approfondie ?

Mais, quelle que soit la version à laquelle on s'arrêtera définitivement, qu'il s'y rencontre ou non beaucoup de notes, il faudra toujours en arriver aux principes d'harmonisation établis par Niedermeyer, comme étant les plus ration-